

Les Allemands ont un seuil de richesse depuis 20 ans

6 janvier 2022



Il y a vingt ans, le gouvernement allemand publiait pour la première fois un rapport sur la pauvreté et la richesse en Allemagne [1]. Ce document fixe un seuil de richesse équivalent au double du niveau de vie médian du pays (le montant qui partage la population en deux, autant touchent moins, autant davantage). Exactement le même niveau que ce que nous avons proposé dans le premier *Rapport sur les riches en France* de l'Observatoire des inégalités, paru en juin 2020. Les Allemands ont un temps d'avance en matière de connaissance de la richesse.

Selon le gouvernement fédéral, le seuil de richesse des Allemands s'élève ainsi à 4 052 euros par mois pour une personne seule après impôts en 2018 (données du panel socio-économique allemand, le SOEP). 7,3 % de l'ensemble de la population allemande vit au-dessus de ce seuil. En France, le double du niveau de vie médian est de 3 500 euros mensuels et, faute de chiffres officiels, l'Observatoire des inégalités estime à environ 8 % la part de la population riche (calculs de l'Observatoire des inégalités, d'après

les données 2017 de l'Insee). Les ordres de grandeurs [2] s'avèrent donc similaires en Allemagne et en France.

Un choix à discuter

Le choix d'un tel seuil ne va pas sans discussion préalable aux yeux du gouvernement allemand qui envisage plusieurs définitions de la richesse [3]. Il évoque, par exemple, un seuil fixé à trois fois le niveau de vie médian, ce qui aboutirait à un taux de richesse de 2 % dans sa population. Les auteurs du rapport gouvernemental présentent aussi la part de la population (8,5 %) dont les revenus du patrimoine dépassent 5 000 euros par an. Ils envisagent également une approche administrative de la richesse : 102 000 contribuables sont imposés dans la plus haute tranche de l'impôt sur le revenu allemand (au taux de 45 % sur les revenus qui dépassent 509 000 euros par an). Ou bien encore, il envisage de définir les riches en fonction de leur patrimoine : les individus qui disposent d'un patrimoine personnel supérieur à 500 000 euros, net de dettes (4 % de la population allemande).

Définir un seuil de richesse, c'est départager plusieurs conceptions qui ont chacune leur pertinence. Au final, le gouvernement allemand retient, comme l'Observatoire des inégalités, le double du niveau de vie médian : être riche, c'est gagner plus de deux fois ce que perçoit la population qui se situe au milieu du gué des revenus. Il justifie ce choix « *par analogie avec le groupe des pauvres en termes de revenus relatifs, qui perçoivent moins de la moitié du niveau de vie médian* ». Et il le publie depuis 20 ans dans ses rapports réguliers sur la question.

Grâce à ce seuil, le gouvernement est en capacité, année après année, de documenter la part de la population qui vit au-dessus du seuil de richesse, ainsi que ses caractéristiques sociodémographiques. Cet outil de mesure permet aussi de connaître l'évolution de la proportion de riches en Allemagne, évolution dont nous ignorons tout pour la France.

Ce seuil de richesse allemand en dit long sur la France. L'Insee n'estime pas nécessaire de le calculer mais a tout de même publié une étude en fixant à 1,8 fois le niveau de vie médian le seuil à partir duquel on deviendrait « aisé » [4]. La publication de notre premier *Rapport sur les riches en France* en juin 2020 où nous avons proposé de fixer un seuil de richesse, a suscité une forte médiatisation sans faire bouger pour autant l'institution publique. La recherche française est quasiment muette sur le sujet, à quelques exceptions près, comme l'économiste Pierre Concialdi notamment [5]. De son côté, le chercheur finlandais Veli-Matti Törmälehto avait publié en 2017 un travail sur le sujet pour l'organisme européen Eurostat [6]. Faire évoluer l'information statistique en France, en particulier sur la richesse, est un long travail. Espérons simplement qu'il ne faille pas attendre 20 années supplémentaires pour que le seuil de richesse existe officiellement en France.

Photo / CC Radek Kozak

[1] « Lebenslagen in Deutschland. Der erste Armuts- und Reichtumsbericht der Bundesregierung », Bundesministerium für Arbeit und Soziales, 2001.

[2] Les méthodes de mesure des revenus varient d'un pays à l'autre.

[3]Ce que l'Observatoire des inégalités a également fait. Voir « [Quelles sont les différentes manières de fixer un seuil de richesse ?](#) », Louis Maurin, Observatoire des inégalités, première publication le 21 décembre 2017.

[4]Voir « Les ménages à niveau de vie médian » in *France, portrait social. Édition 2017*, coll. Insee Références, Insee, novembre 2017.

[5]« What does it mean to be rich ? », Pierre Concialdi, Working Paper n° 1.2017, Ires, juin 2017.

[6]« High income and affluence : Evidence from the European Union statistics on income and living conditions (EU-SILC). 2017 edition », Eurostat, Union européenne, 2017.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/seuil-de-richeesse-allemande>